

Seule votre générosité et celle de tous nos membres permettent de continuer nos actions et d'amplifier notre combat pour faire connaître et reconnaître les personnes polyhandicapées. Merci de votre soutien.

Marie-Christine Tezenas du Montcel
Présidente

Adhérer au GPF, c'est recevoir et pouvoir diffuser chaque mois la **Lettre du Polyhandicap**, les informations concernant nos actions et l'actualité du polyhandicap ; pouvoir **participer aux Assemblées Générales**, et pour les personnes physiques, **bénéficiaire de gratuité ou réductions** pour nos actions de formation. Le Groupe Polyhandicap France est une association de bienfaisance et d'intérêt général autorisée à recevoir dons et legs qui ne reçoit aucune subvention de fonctionnement et ne gère aucun établissement. Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre règlement.

BULLETIN D'ADHESION 2025

Nom :

Prénom :

Nom de l'association ou de l'établissement :

Adresse :

CP + ville :

Email (en lettres capitales) :

- Association non gestionnaire ou gestionnaire d'1 établissement maximum** **140 €**
- Association gestionnaire de plusieurs établissements** **320 €**
- Personne physique (famille, retraité, étudiant)** **30 €**

Votre adhésion vous donne droit à une réduction d'impôts de 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Famille

Autres.....

Adhère au Groupe Polyhandicap France pour l'année 2024 et règle ma cotisation de €

Pour soutenir les actions en cours, je verse un don supplémentaire de €

Règlement par :

- chèque à l'ordre du Groupe Polyhandicap France
- virement

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 3006 6101 4100 0104 4630 197

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR

Date :

Signature :